

MODIFICATION CONTRACTUELLE OU DE COMPTAGE			
Modification de formule tarifaire d'acheminement ou de puissance souscrite (BT ≤ 36 kVA)			180 Catégorie 1
Description :	La prestation consiste à modifier la puissance souscrite et/ou la formule tarifaire d'acheminement du point de connexion lorsque la puissance souscrite demandée est compatible avec la puissance limite du palier technique et lorsque cette modification ne nécessite pas de modification d'ouvrage de raccordement autre que le dispositif de comptage. ¹		
Actes élémentaires compris :	La prestation comprend le relevé des index et selon le cas un déplacement pour régler ou échanger un ou plusieurs appareil(s) du dispositif de comptage.		
Clauses restrictives :	<p>Cette prestation ne comprend pas les travaux d'adaptation du raccordement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lorsque la nouvelle puissance souscrite demandée dépasse la puissance limite du palier technique existante. - lors d'un passage de triphasé en monophasé - lors d'un passage de monophasé en triphasé. <p>En cas de vétusté de l'installation électrique, une intervention préalable par un électricien mandaté par le client ou le propriétaire sera également nécessaire.</p> <p>Certains cas pourront engendrer des travaux à charge du client ou du propriétaire foncier en sus de la prestation.</p>		
Délai de réalisation :	Standard : 10 jours ouvrés Express ² : 5 jours ouvrés		
Prix :	Type d'intervention	Modification de Formule Tarifaire	Modification de Puissance Souscrite
Cas 1	intervention sans déplacement	Non facturé	
Cas 1bis	intervention sans déplacement		3,09 € HT 3,71 € TTC
Cas 2	intervention avec déplacement et 1 appareil	31,48 € HT 37,78 € TTC	
Cas 2 bis	augmentation de puissance souscrite demandée moins de 12 mois après une baisse de puissance souscrite et réalisée sans déplacement ou avec déplacement pour 1 appareil		41,13 € HT 49,36 € TTC
Cas 3	Intervention avec déplacement pour 2 appareils	46,85 € HT 56,22 € TTC	
Cas 4	Intervention avec déplacement pour 3 appareils	56,66 € HT 67,99 € TTC	
Cas 5	Intervention avec déplacement pour plus de trois appareils	132,29 € HT 158,75 € TTC	
Cas 6	Diminution de puissance souscrite ou emménagement dans un local avec un dispositif de comptage programmé sur un tarif en extinction proposé par le fournisseur historique	Non facturé	
Canaux d'accès à la prestation :	Client CARD : demande écrite du Client (courrier, e-mail) Client Contrat Unique : demande du Fournisseur sur portail du Distributeur		

¹ Les conditions de réalisation de cette prestation dépendent de la situation rencontrée sur place

² Frais **version express** appliqué en sus du prix de la version standard : [voir tableau de frais page 7](#)